



Communiqué de Presse

L'École des hautes études en santé publique et l'Agence Française de Développement partenaires de l'aide au développement

Paris – AFD, Jeudi 15 novembre 2018

Les Dr Laurent CHAMBAUD (Directeur de l'EHESP) et Christophe PAQUET (Responsable de la Division Santé et Protection Sociale de l'AFD) signent, ce jeudi 15 novembre, une convention de partenariat entre les deux institutions publiques. Dans la droite ligne des axes prioritaires de l'aide publique au développement définis par le comité interministériel de février 2018, il s'agit d'un véritable catalyseur pour un partage de compétences approfondies en matière de santé publique au service de l'aide au développement. L'accord valorise plusieurs années de collaboration et propose un cadre institutionnel et stratégique au renforcement de ce partenariat non-financier.

Cette orientation s'inscrit dans le Plan d'Orientation Stratégique de l'AFD, notamment dans le rôle attendu de l'AFD par les pouvoirs publics de plateforme de l'action de la France en matière de développement. Elle répond également à la mission de développement des relations internationales de l'EHESP, telle que définie par décret n°2006-1546 du 7 décembre 2006, comprenant le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur sanitaire et social de pays partenaires comme l'un de ses axes stratégiques.

Face à un constat toujours très préoccupant de la situation sanitaire effective dans les pays d'intervention de l'AFD, l'investissement dans le développement des ressources humaines en santé est essentiel. Même s'il existe d'autres facteurs, le bon fonctionnement du système de santé conduit à une meilleure santé des populations ; un élément fort du développement du pays tant en termes de croissance que de trajectoire démographique. C'est un secteur économique en fort développement où les besoins progressent ; on estime que la demande en professionnels de santé compétents devrait augmenter d'ici 2030 avec la création d'environ 470 millions de nouveaux postes.

Enfin, l'investissement dans des ressources humaines pérennes induit des effets positifs sur la croissance économique inclusive.

Le personnel de santé est un des piliers d'un système de santé solide et résilient.

Forts de leurs compétences respectives, l'EHESP et l'AFD mettent en place une convention de partenariat répondant à **trois objectifs majeurs** :

- (i) mettre en commun les **expertises** de l'EHESP et de l'AFD sur des projets d'intérêt commun ;
- (ii) mutualiser les dispositifs de formation des professionnels du secteur de la santé publique ;
- (iii) accompagner le travail de capitalisation sur des sujets communs de recherche et d'étude autour des axes prioritaires de l'AFD en santé publique.

Cet accord a l'ambition de mettre en commun les compétences respectives de ces deux partenaires dans le domaine de la **santé** et ses différents champs de compétences_ notamment la **formation**_ pour renforcer **l'impact de leurs interventions sectorielles et géographiques**.

Ce partenariat s'articule autour d'une collaboration pour

- mettre en place des **formations de professionnels** du secteur **de la santé publique** et des cadres hospitaliers,
- contribuer à la mise en place de filières de formation dans les pays d'intervention de l'AFD.
- amplifier et diversifier une collaboration déjà menée avec l'AFD dans le cadre de projets de **formation et de renforcement des capacités en gestion hospitalière** au niveau international.

Enfin, ce partenariat se déploie autour d'une **collaboration sur des études, des projets de recherche ou un partage d'expertise** dans des domaines d'intérêts communs : renforcement des systèmes de santé, développement des stratégies de gestion des ressources humaines et financières des établissements de santé publique, financement de la santé, formations basées sur des thématiques transversales telles que santé/migration, santé/environnement, sécurité alimentaire dans un contexte de transition démographique,...

À propos de l'Agence Française de Développement

Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur cinq continents à travers un réseau de 85 bureaux et avec 2400 collaborateurs, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros en 2016 au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

www.afd.fr

Contact presse : Magali MEVELEC - mevellec@afd.fr

À propos de l'École des hautes études en santé publique.

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité et Université Bretagne Loire, et du réseau des écoles de santé publique européen (ASPHER).

Véritable plateforme internationale pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management/ sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs de la fonction publique (Etat et hospitalière), des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de mastères spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 10 000 élèves, étudiants ou stagiaires provenant d'une cinquantaine de nationalités. Elle fait appel à 1 300 conférenciers français et internationaux par an et est partenaire de 20 universités dans le monde.

Site internet : www.ehesp.fr – Fil twitter : @ehesp

Contact presse : Nathalie CAVAGNI – Directrice de la communication – EHESP

Nathalie.Cavagni@ehesp.fr